

Résolution France Ô CSE 9 juillet 2020

Il est temps de lever l'hypothèque qui pèse sur France Ô

France Ô et France 4 diffuseront-elles leurs programmes sur la TNT le lundi 10 août ? A un mois de la date d'arrêt des deux chaînes publiques telle qu'elle a été annoncée en début d'année, les salariés concernés ne savent toujours pas si la mise en œuvre de cette décision gouvernementale débattue depuis deux ans sera maintenue, repoussée ou abandonnée.

Les membres du CSE de l'établissement France télévisions de Malakoff, siège de France Ô, attendent des nouveaux responsables gouvernementaux en charge de ce dossier qu'ils mettent un terme à ces incertitudes.

La crise sanitaire a remis en cause bon nombre de dogmes. Parmi eux, l'idée selon laquelle il y aurait en France trop de chaînes publiques. C'est dans cet esprit que le précédent gouvernement a demandé en avril à la direction de France télévisions de lui proposer un projet pour le maintien de France 4 et France Ô.

De nouveaux responsables politiques se sont installés lundi à Matignon, Bercy, rue de Valois et rue d'Oudinot, sièges des ministères concernés au premier chef par ce sujet. Au moment où le secteur de la culture et de l'information sort partiellement du confinement, il revient au nouveau gouvernement d'adresser un signal positif aux salarié.e.s de l'audiovisuel public et notamment à celles et ceux qui travaillent au service des Outre-mer.

La "visibilité des Outre-mer" souhaitée par le gouvernement ne saurait commencer par la fermeture de la chaîne dédiée aux Outre-mer sur la TNT hexagonale. Visibilité sur l'ensemble des radios et chaînes publiques, exposition dans l'hexagone via France Ô de la production TV du réseau des 1ères, portail numérique des Outre-mer, radio numérique ; ces outils se complètent et aucun n'est superflu.

Malakoff Jeudi 9 Juillet 2020

Pour : 10

Contre :

Abstentions :

Les Organisations Syndicales CFDT, CGC, CGT et FO s'associent